

» La conclusion principale qui se dégagerait de mes observations serait donc ce principe, formulé jadis par Haüy et auquel la science reviendrait après un long détour :

» Une même substance ne peut former qu'un seul réseau cristallin, ou, en employant le langage d'Haüy, ne peut avoir qu'une seule forme primitive.

» Il est bien entendu que deux substances chimiquement isomères doivent être regardées comme réellement différentes.

» Cette conclusion ne saurait être directement démontrée par l'observation que dans un petit nombre de cas. Je crois que l'induction et l'analogie suffisent pour la faire admettre là même où l'observation devient impuissante. »

MINÉRALOGIE. — *Sur un nouveau minéral des Pyrénées.* Note de M. E. BERTRAND, présentée par M. Des Cloizeaux.

« J'ai reçu dernièrement de la mine de manganèse d'Adervielle, vallée du Louron (Hautes-Pyrénées), grâce à l'obligeance de M. Costeau, ingénieur, différents minéraux dont quelques-uns méritent d'être examinés attentivement.

» Je ne parlerai aujourd'hui que d'un silicate hydraté de protoxyde de manganèse, constituant une espèce minérale nouvelle que je dédie à M. Friedel.

» La Friedelite cristallise dans le système rhomboédrique; elle offre un clivage très-net perpendiculairement à l'axe principal; transparente en lames minces, elle est fortement translucide dans la masse. Double réfraction énergique à un axe négatif. Couleur d'un rose carmin, plus foncée que celle de la rhodonite; poussière d'un blanc rosé. Dureté 4,75. Densité 3,07. Facilement fusible en verre noir; donne de l'eau dans le tube; se dissout facilement en faisant gelée dans l'acide chlorhydrique; manifeste les réactions de manganèse.

» La moyenne de plusieurs analyses a fourni :

Silice.....	36,12
Protoxyde de manganèse avec un peu de fer.	53,05
Magnésie et chaux	2,96
Eau.....	7,87
	<hr/>
	100,00

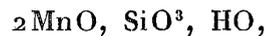
» Le minéral se présente sous deux aspects différents, soit en masses

à structure saccharoïde, formées d'un grand nombre de lamelles hexagonales à clivages très-nets, soit en masses presque compactes où les clivages sont à peine visibles à l'œil nu.

» Ces deux variétés offrent la même composition et les mêmes propriétés physiques; elles passent d'ailleurs insensiblement de l'une à l'autre.

» L'espèce la plus voisine de la Friedelite, parmi les espèces minérales déjà connues, serait l'hydrotéphroïte d'Igelström (voir *Minéralogie* de Dana, p. 260); mais ces deux espèces sont complètement différentes : l'hydrotéphroïte est une altération de la téphroïte, tout à fait amorphe, sans aucune apparence de cristallisation; elle renferme près de 12 pour 100 de magnésie et ne contient que 28,46 de silice et 5,85 d'eau.

» La formule à laquelle on pourrait rapporter la Friedelite est



en représentant la silice par SiO^3 .

» Si l'on représente la silice par le symbole SiO^2 , la formule devient



GÉOGRAPHIE BOTANIQUE. — *Sur la flore du grès de Fontainebleau.*

Note de M. CH. CONTEJEAN, présentée par M. Duchartre.

« La localité classique de Fontainebleau est devenue célèbre dans la Science, presque autant par les controverses auxquelles ont donné lieu la composition et l'installation de sa flore que par la richesse exceptionnelle de cette dernière. Depuis longtemps les partisans de l'influence physique du terrain sur la dispersion des plantes citent, à l'appui de leurs dires, certains exemples de contraste signalés dans la forêt de Fontainebleau, et leurs adversaires interprètent les mêmes exemples en faveur de l'influence chimique exclusive. Dans le remarquable Ouvrage où il établit sa doctrine bien connue (1), J. Thurmann se prévaut de la présence sur le grès siliceux compacte d'une foule de plantes du calcaire pour nier toute action de la chaux; il regarde même ce fait particulier comme un des arguments les plus décisifs à l'appui de sa théorie. Au contraire, M. Planchon (2) et d'autres botanistes expliquent l'existence d'une flore calcicole sur certains grès de Fontainebleau, par la présence, dans ces grès mêmes, d'une quan-

(1) *Essai de Phytostatique*, etc., t. I, p. 393. Berne, 1849.

(2) *Bulletin de la Société botanique de France*, t. I, p. 354; 1854.